

Michel BANNIARD

Professeur

CHANT RELIGIEUX ET CHANT PROFANE AUX ORIGINES

(IV^e-X^e SIECLES)

1 - INTERDISCIPLINARITE ET INTERFERENCES CULTURELLES

Du IV^e au X^e siècle, deux chants sont nés en Occident, un chant religieux et un chant profane. La période que je considère s'ouvre au IV^e siècle avec le psautier abécédaire d'Augustin et les hymnes ambrosiens, pour se clore sur les séquences limousines et les premières Vies de saints chantées en vernaculaire. Cette longue étendue de sept siècles part donc en apparence d'une unité latine pour aboutir à une dualité latine/ romane. Du versant roman, nouvellement né couleront bientôt les sources d'un chant plus nettement profane, avec les poèmes

lyriques d'oc d'un côté et les premiers poèmes épiques d'oïl de l'autre. Il y a donc apparemment dissymétrie dans l'appareil des sources. Tout se passe en effet comme si nous n'avions pas de trace du chant profane dans les premiers siècles, et comme si le chant religieux et le chant profane avaient, par stades successifs, divergé complètement.

Cette vision que je radicalise un peu pour les besoins d'un exposé forcément trop rapide a des correspondances profondes avec les voies d'approche en honneur dans la philologie et l'histoire depuis un bon siècle. Les spécialistes et les spécialités sont sectorisées : aux romanistes l'enchantement vernaculaire ; aux latinistes le chant religieux. Le passé est ainsi découpé en secteurs séparés, au mépris souvent de la fluidité et de la complexité de la réalité humaine¹. La perfection de ces divisions a été atteinte avec le partage radical imposé à la linguistique diachronique : le chercheur est du côté latin ou du côté roman. Que la langue vivante, la parole quotidienne ait possédé les deux versants à un moment crucial de son histoire n'est pas l'affaire des enquêteurs. C'est ainsi que nous avons eu une montagne diachronique dont les deux versants ne s'appuient

¹. Je renvoie aux précieuses et innovantes mises au point de M. DELBOUILLE, *Tradition latine et naissance des littératures romanes*, in *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, t. 1, Heidelberg, 1972, p. 3-56 ; *La formation des langues littéraires et les premiers textes*, *ib.*, p. 560-584 et 604-622.

pas l'un sur l'autre² !

Une assez longue expérience de ce domaine langagier me pousse à profiter de notre réunion pour ouvrir la boîte aux remises en question. Ma conception est que l'aspect profane et l'aspect religieux ne sont pas si séparés l'un de l'autre qu'on peut l'avoir soutenu ; mais j'irais plus loin en posant qu'il y a eu de larges bandes d'interférence entre l'un et l'autre, de même qu'entre les niveaux populaires et les niveaux élitaires du chant et de l'enchantement. Cette perspective dépend beaucoup du renouvellement de nos connaissances dans des domaines qui me sont par ailleurs le plus familiers, en particulier celui de la sociolinguistique rétrospective. Faut-il répéter devant vous combien la division duale entre le latin dit littéraire et le latin dit vulgaire, débouchant sur une sorte de manichéisme langagier est périmée aujourd'hui ? Je n'y reviendrai pas. De même, l'opposition au rasoir entre une culture savante prétendument rationnelle et une culture populaire exclusivement mythique a cédé la place à une description vraiment anthropologique des ensembles considérés. Ce renouvellement a-t-il un

². Je renvoie brièvement pour un aperçu général à M. BANNIARD, *Genèse culturelle de l'Europe, V^e-VIII^e siècle*, Paris, 1989 ; *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, parue aux *Etudes Augustiniennes*, Paris, 1992 ; *Diasystèmes et diachronies langagières du Latin parlé tardif au protofrançais, III^e-VIII^e siècle*, In J. HERMAN (éd.), *La transition entre latin et langues romanes*, Venise, (sous presse pour 1997).

avantage ? Oui, parce qu'il remplace une vision négative, statique et catastrophiste du changement langagier et culturel par une vision positive, dynamique et constructive.

2 - DES CHANSONNETTES AUX CANTILENES LATINES (III^e-VII^e siècles)

Ces généralités méthodologiques posées, je voudrais rappeler d'abord que nous avons de nombreux échos des échanges entre le chant littéraire et le chant populaire. Je ferai une simple allusion à la fonction du *cantus* dans le théâtre antique et en particulier chez Plaute où la métrique repose non sur une destruction de la parole quotidienne, mais sur l'exploitation méthodique de ses caractéristiques phonologiques. 600 ans plus tard, Augustin a fort à faire pour combattre la propagande des Donatistes, bien implantés dans les milieux populaires d'Afrique. Un de leurs instruments favoris de propagande est le chant³ : leur popularité est réellement grande. L'évêque d'Hippone se lance dans une contre-offensive médiatique en composant lui-même des textes, dont un psaume fameux, qui nous a été conservé, le psaume abécédaire. Augustin renonce en le composant aux mètres classiques, et se contente d'un rythme syllabique pour éviter d'employer des mots rares qui déconcerteraient les incultes du peuple. Contrairement à ce qui a été affirmé, il n'y a aucune référence à une éventuelle inintelligibilité des mètres traditionnels en soi. Simplement, leur respect oblige à

³. On trouve chez lui des *testimonia* sur la vitalité des chansons populaires en son temps. C'est ainsi qu'à Carthage au début du V^e siècle des *impudicae cantiunculae perstrepebant* ("Des chansonnettes sans pudeur résonnaient partout") - F. DOLBEAU, *Nouveaux sermons de saint Augustin pour la conversion des païens et des Donatistes*, REAug., t. 38, 1992, p. 50 - 79, p. 58.

des acrobaties langagières qui condamnent le poète à une langue complexe. Je parierais volontiers que lorsqu'Augustin parle de mots difficiles, il songe aussi à la syntaxe, si tourmentée dès qu'on veut respecter la séculaire tradition poétique. Le psaume, qui nous a été conservé, donne ainsi un accès direct au chant populaire, même s'il correspond à une manipulation accomplie par un intellectuel⁴.

Presqu'à la même époque, un autre évêque a maille à partir avec des rivaux ariens, mais aussi avec les troupes impériales. Assiégé dans la basilique de Milan, Ambroise, ancien tout puissant préfet de l'Italie du Nord, devenu non moins puissant évêque de la capitale impériale alors à son apogée, refuse de partager l'édifice avec son rival arien. Claquemuré avec les fidèles, il pratique un véritable *sitting*. Mais le temps est long, la tension vive, la peur rôde. Alors Ambroise a un coup de génie : il fait chanter ses troupes et pour ce faire compose, à l'imitation des grecs, des hymnes qui feront le tour de l'Occident et traverseront le Moyen Age. Ces hymnes constituent un tour de force : ils appuient le dogme catholique ; ils respectent la métrique classique ; ils emploient une langue assez limpide ; ils adoptent simultanément une régularité syllabique nouvelle dans la tradition

⁴. Cf. *Viva voce*, p. 81 sqq. Cf. aussi le commentaire linguistique de DAG NORBERG, *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale*, Stockholm, 1958, p. 87 sqq.

poétique latine. Certes, nous sommes alors non plus dans une province africaine profonde, mais au coeur de la culture urbaine, dans tout ce qu'elle avait de majestueux et de vigoureux en Italie de l'Antiquité Tardive⁵. *Il poppolo milanese* n'est sans doute pas d'un niveau moyen identique à celui des campagnes gauloises. Reste que ce chant latinophone sera repris par tout l'Occident Latin l'Occident et que sous le mètre savamment orchestré par Ambroise se dessinent les linéaments d'une nouvelle poétique qui va échapper à la tradition classique, autrement dit recourir à une versification fondée sur le décompte des syllabes et des accents de mots et sur une répartition inédite des frontières de vers.

Il faudrait ensuite pratiquer la sociolinguistique rétrospective du *cantus*, c'est-à-dire rassembler tous les *testimonia* épars sur l'existence de certains aspects de la créativité du très haut Moyen Age. Que la sociabilité populaire ait produit des chants et des danses va de soi : toutes les enquêtes ethnographiques *in situ* ont établi comme une loi ce choix du comportement humain. Même en l'absence de *testimonia* directs, il faudrait affirmer cette permanence. On cite fréquemment les attaques de Césaire, évêque d'Arles au VI^e siècle contre les *cantica amatoria et turpia* que chantaient allègrement les illettrés provençaux à l'occasion des

⁵. Cf. J. FONTAINE (dir.), *Ambroise de Milan, Hymnes, Texte établi, traduit et annoté*, Paris, 1992.

fêtes⁶. Preuve à la fois de la vitalité profane et de l'hostilité ecclésiale, peu surprenante, vu le thème aisément discernable des chansons (encore que Césaire lance des foudres sans doute bien violentes contre des chansonnettes immémoriales). En fait, on pourrait en conclure à un clivage entre chant religieux et chant profane, et cela a été fait. Mais il ne faut pas confondre conflit et absence d'échanges : toute action appelle une réaction. L'évêque tient à capter seul l'oreille de Dieu : la parole des illettrés ne doit lui parvenir que contrôlée, *a fortiori* leur musique ! Mais ces derniers ne sont sûrement pas de simples et obéissants entonnoirs.

Précisément, plaide en ce sens un document venu des années 600. A cette époque, Radegonde, la reine-abbesse du monastère de Poitiers est morte. Nous disposons de deux *Vies* d'elle, l'une assez chic rédigée par le Ravennate Fortunat, lui-même évêque de Poitiers ; l'autre bien plus triviale rédigée par une nonne au service de l'abbesse, Baudonivie⁷. Sa rédaction fourmille à la fois de faits pris sur le vif de la vie monastique et de traits du latin parlé tardif. Elle a donc un caractère de document en prise directe sur la réalité anthropologique de ce début

⁶. Sur ces aspects ethnico-religieux, H. BECK, *The pastoral Care of Souls in South East France*, Rome, 1950.

⁷. *De uita sanctae Radegundis libri duo, Liber 1, Prol.*, MGH, SRM, t. 2.

du VII^e siècle⁸.

Or, voici qu'un soir, sans doute en Juin, une fête avait lieu dans la cité. L'air, nous dit le récit, résonnait du chant de divers instruments de musique. Ces notes franchissaient les murs du monastère. Voici qu'une moniale se précipite toute joyeuse auprès de Radegonde pour lui souffler qu'elle a reconnu, joués par les musiciens à l'extérieur du monastère, les airs qu'elle a composés pour la célébration liturgique lors des offices monastiques. Son excitation laisse Radegonde de marbre ; l'abbesse lui reproche sa frivolité⁹. Visiblement, la compositrice a beaucoup de mal à réfréner son excitation. Cette anecdote a naturellement pour but de souligner la sainteté de Radegonde, totalement insensible aux vanités laïques, et fidèle à un repliement hiératique (tel le terrible Georges du *Nom de la Rose*). Elle nous permet *ipso facto* de tirer des conclusions plus larges. Tout d'abord, on compose des airs au VI^e siècle pour les besoins de la liturgie à Poitiers. Cela allait peut-être de soi, mais nous voici avec une preuve. Ensuite, les moniales ne sont pas sourdes au monde extérieur : leur propre espace demeure en contact avec les bruits externes. Enfin, dès qu'un air est repéré par les

⁸. On en trouvera une brève étude dans M. BANNIARD, *Latin tardif et langue d'oc : de quelques témoignages sociolinguistiques, Perspectives médiévales*, t. 000, 19XX (à paraître), p. 000.

⁹. *Vita*, 1, 36.

musiciens profanes, il est facilement converti (en sens inverse !) dans le sens religieux/ profane. Ce dernier point ne me paraît pas faire de doute, parce que la réserve glaciale de Radegonde ne se serait pas expliquée s'il s'était agi de célébrations religieuses hors les murs. Je parierais même que sur ces airs sacrés les musiciens ont assis des paroles festives... Dois-je insister encore en rappelant que c'est à Poitiers que l'on trouvera 400 ans plus tard la première *canço* ? Je dis trouvera, parce que Guillaume IX¹⁰, s'il fut sans doute le premier très grand, ne fut peut-être pas le premier poète lyrique de langue d'oc de la région.

Ainsi, nous devinons un courant d'échanges entre la parole profane et la parole religieuse par le biais de compromis formels induits par la nécessité d'enchanter les fidèles. Le procès est certainement allé plus loin, car si la parole profane a pu infiltrer ses exigences langagières dans le chant religieux, le chant religieux a été également détourné au profit du chant profane. Cela dès la période des VI^e-VII^e siècles qui voit l'Antiquité Tardive se métamorphoser en haut Moyen Age¹¹.

¹⁰. cf. R. LAFONT, C. ANATOLE, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, t. 1, Paris, 1970, p. 46 sqq ; P. BEC, *Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du Moyen Age*, Avignon, 1972, p. 35 sqq. et 171 sqq.

¹¹. Pour une caractérisation de cette période, M. BANNIARD, *Le haut Moyen Age occidental*, Paris, 1979 (3^e éd. 1991).

3 - DES CANTILENES AUX GESTA CHANTES (VII^e-IX^e SIECLES)

Des traces de chant profane apparaissent dans d'autres récits. Il existe un bref refrain communément appelé la *Cantilène de saint Faron* (évêque de Meaux) dont l'authenticité ne fait pas de doute, même s'il ya quelques hésitations sur la date de sa rédaction. Théoriquement placée au VII^e siècle, cette cantilène serait peut-être en fait de la mi-VIII^e. Son texte est écrit en latin mérovingien, du type que j'appelle LPT2¹², c'est-à-dire correspondant à la phase finale de transition vers le protofrançais¹³. Elle a d'ailleurs été largement commentée par les philologues romanistes¹⁴. Jugez -en. Il s'agit du roi Clotaire qui a arrêté une incursion des Saxons entrés en Austrasie. Le *cantus* commente :

De clothario est canere rege Francorum,

qui iuit pugnare in gentem Saxonum.

Quam graue provenisset missis Saxonum

¹². LPT2 = Latin parlé tardif de phase deux (mérovingien en Gaule, lombard en Italie, wisigothique en Espagne...) qui couvre les VI^e et VII^e siècles.

¹³. Protofrançais, ou PF, VIII^e siècle.

¹⁴. Le meilleur commentaire a été établi par D'ARCO SILVIO AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, Turin, 1965, p. 319-361.

si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum.

Prononcé de manière approximativement mérovingienne¹⁵, cet énoncé laisse reconnaître aisément la parole vivante en pleine évolution.

Le rédacteur précise justement que cette cantilène volait sur les bouches et que les femmes organisaient des danses pour la chanter¹⁶. La catégorie sociale de ces femmes est précisée par le rédacteur qui indique que la cantilène faisait le tour des bouches illettrées (*iuxta rusticitatem*) ; c'est précisément cette popularité qui a frappé le rédacteur. Faut-il, là aussi, tout mettre en doute ? Je ne le pense pas. De plus, il convient de tenir compte du fait que ce récit est destiné à l'édification : la chanson populaire est donc offerte aux auditoires profanes comme un modèle de bons choix culturels, comme nous dirions aujourd'hui. On ne peut tout-à-fait déterminer où est née cette chanson (dans les têtes profanes populaires, dans les têtes profanes aristocratiques, dans les têtes cléricales ?), mais il est certain qu'elle opère un tissage interculturel entre l'aristocratie mérovingienne, l'épiscopat et le *vulgus*. Quelle que soit la manipulation derrière, elle n'a de sens que si elle met en scène des faits vraisemblables ; ce qui revient à

¹⁵. On peut le transcrire en AFC, après tout ! : “Que grief provinst...// Se ne fust Faro de gent(e) Francor...”.

¹⁶. Pour le détail des références, cf. *Viva voce*, p. 295 sqq.

lui accorder le statut de *testimonium* positif direct sur la réalité de ce *cantus* profane.

On a vu apparaître la *iunctura uerborum* destinée à entrer dans le style épique, *la gent Francor*. Un tel écho stylistique est moins isolé qu'on ne le croirait. Je serai rapide, mais il n'est pas sans vraisemblance que non seulement le fond de certains chants épiques¹⁷, mais aussi leur forme, ce que nous appellerions les clichés épiques, soit présumé aux VII^e-IX^e siècles. On vient de le remarquer à très juste titre dans le cas de l'auteur des *Gesta Karoli metrica*, le fameux *poeta Saxo* du dernier quart du IX^e siècle. Le poète attribue à l'empereur une rapidité quasi surnaturelle, technique d'héroïsation sûre du personnage¹⁸. Et surtout, lorsqu'il décrit le désastre de Roncevaux, il insiste à diverses reprises sur la sauvagerie du décor pyrénéen. Il chante, en effet les “vallées étroites”, les “sentiers en défilé”, les “monts abrupts”, les “ténèbres des bois”¹⁹. Il me semble qu'il met là en scène un véritable imaginaire pyrénéen qu'il n'a pu puiser que dans

¹⁷. Sur ce sujet, l'essentiel a été dit par R. MENENDEZ PIDAL, *La chanson de Roland et la tradition épique des Francs*, Paris, 1960.

¹⁸. Je suis l'étude de J. TILLIETTE, *La triple mort de Roland. L'épisode de Roncevaux dans l'épopée latine du Moyen Age*, in J. CERQUIGLINI-TOULET, O. COLLET (éd.), *MÉLANGES M. BURGER*, Genève, 1994, p. 273-288.

¹⁹. *intima saltus* (v. 377) ; *calles artos* (v. 378) ; *ardua montis* (v. 394) ; *abditas silvarum* (v. 395).

un imaginaire collectif désormais en place, et d'où émergera la si remarquable mise en scène des combats de la *Chanson de Roland*. Même l'évocation de l'affliction de l'empereur à la nouvelle de la mort de Roland éveille la musique si poignante de la chanson de geste. Bien entendu, je ne veux en aucun cas dire que le rédacteur de la *Chanson* a imité de prétendues sources latines lointaines. Tout au contraire, cette fois, il me paraît que c'est dans le sens imaginaire collectif/imaginaire lettré que s'est opérée la cristallisation littéraire. C'est d'une profonde et lente osmose qu'il me paraît juste de parler.

3 - CARMINA BARBARA ET ORALITE LATINE (VIII^e-IX^e siècles)

On voit par là que la réaction des intellectuels carolingiens contre le côté popularisant de la latinité mérovingienne²⁰ n'a pas dévasté toutes les voies d'échanges entre les zones profanes et les zones religieuses de la culture. Mais les coups furent rudes dans les années 800. Dans l'immense abbaye de saint Riquier, restaurée, agrandie, embellie, le tout puissant abbé Angilbaert a mis en place une nouvelle liturgie qui hiératise la parole sacrée, écarte et contient la masse des fidèles, professionnalise le chant de manière à le dépouiller de ses accents populaires, au profit des belles mélodies romaines²¹. C'est dans le cadre d'une tension accrue entre parole et chant profanes et parole et chant religieux qu'il faut considérer le IX^e siècle.

Là, il faut faire place à des nouveautés non latines. L'Empire carolingien comporte une part germanique beaucoup plus affirmée que les royaumes

²⁰. Sur cette évolution, M. BANNIARD, *Genèse culturelle de l'Europe (V^e-VIII^e siècle)*, Paris, 1989 ; *Viva voce*, chap. 6 et 7 ; W. BERSCHIN, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, t. 3, Stuttgart, 1991, chap. XI (*Correctio*).

²¹. Cf. C. HEITZ, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963.

mérovingiens²². Le souverain assume sa double culture, latine et francique. De même qu'il veut assimiler les peuples germaniques par la christianisation, de même, il s'efforce de consacrer leur culture orale. Cela signifie qu'il faut ouvrir à leur tradition orale l'accès à la *littera*²³. Il entreprend donc de faire mettre par écrit de "chants barbares immémoriaux", en même temps qu'il confie à des spécialiste le soin de rédiger une grammaire du francique. Ce mouvement est strictement parallèle à celui qui anime le versant religieux de l'Empire : retourner à la *grammatica* est en effet un objectif ouvertement fixé aux intellectuels chrétiens. Il faut alors débarbouiller la latinité mérovingienne pour la rendre aussi correcte langagièrement qu'elle doit l'être religieusement. Naturellement, les *cantus* germaniques ne peuvent être que profanes. Ils sont donc justiciable de la règle d'interrelation que j'énonçais plus haut.

De plus, il faut insister ici sur les noms donnés à la langue germanique²⁴ :

²². Sur tout ceci, je renvoie à la synthèse de W. BRAUNFELS (éd.), *Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben*, 4 vol., Dusseldorf, 1965.

²³. L'exposé le plus complet sur le sujet vient d'être proposé par M. RICHTER, *The Formation of the Medieval West, Studies in the oral Culture of the Barbarians*, Dublin, 1994.

²⁴. Les travaux essentiels sont dûs à H. THOMAS, *Der Ursprung des Wortes Theodiscus*, *Histor. Zeitsch.*, 247, 1988, 295-331 ; *Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, in *Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum*, 22, Sigmarigen, 1990, 67-95.

teotisca lingua (parallèle à celle donnée au protofrançais, *romana lingua rustica*, “latin des illettrés”). L'adjectif, apparu au VIII^e siècle, garde le sens plein de “du peuple”. C'est la langue du peuple franc qui est ainsi nommée. Dans son cas, l'opposition écrit/ oral ne joue pas encore, puisqu'il n'existe pas alors de graphie germanique. C'est précisément à cette époque qu'apparaissent les premières oeuvres conservées en germanique. Ce sont naturellement les *Évangiles*, traduits du latin²⁵. Malheureusement, les chants barbares ont été perdus : mais il ne faut pas douter qu'eux aussi de leur côté ouvraient la voie de la poésie épique germanique, pétrie de folklore et de légendes immémoriales. Ces *carmina* profanes émergent donc à notre histoire par l'intermédiaire de la *scripta* et du *cantus* religieux²⁶.

D'autres controverses se sont nourries de ces données : on a soutenu que la culture cléricale avait étouffé à cette époque la culture folklorique²⁷. Mais le christianisme a joué un rôle essentielle dans la préservation de cette dernière en la

²⁵. Cette histoire a été retracée par A. JOLIVET et A. MOSSÉ, *Manuel de l'Allemand au Moyen Age*, t. 1, *Des origines au XIV^e siècle*, Paris, dernière éd., 1959.

²⁶. On trouvera un dossier avec les bibliographies afférentes dans M. BANNIARD (dir.), *La voix et l'écriture, Médiévales*, t. 25, 1993.

²⁷. C'est en dernier lieu la thèse soutenue par M. RICHTER, *The Formation...*

faisant accéder à l'écrit : et s'il est vrai qu'il a imposé son miroir déformant à la tradition profane, il y a au moins autant de raisons de débusquer les multiples torsions subies par la tradition chrétienne sous l'effet de cette structure mentale profane. Par moment, il y a eu une véritable conversion réciproque. L'Angleterre du VIII^e siècle ne se contente pas ainsi d'être une pépinière de *litterati* dont la latinité parfaitement maîtrisée prépare la Renaissance carolingienne²⁸. Elle accueille du Sud des missions chrétiennes qui accomplissent la mission engagée cent ans plus tôt par Grégoire le Grand. Mais elle s'imprègne aussi des cultures germaniques du Nord, qui charrient des légendes, notamment scandinaves²⁹. De cette rencontre naît, dans l'effervescence créatrice précarolingienne le grand poème de *Beowulf* dont il est bien difficile de démêler la part profane et la part religieuse³⁰. On n'a pas assez prêté attention au fait que c'est en Northumbrie qu'a été composé le poème. Or la Northumbrie est un haut lieu intellectuel, qui a

²⁸. L'historique de ces savoirs a été tracé par L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement de grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris, 1981 et V. LAW, *The insular Latin Grammarians*, Woodbridge, 1982.

²⁹. Une trace matérielle de ces courants est l'apparition et la diffusion des inscriptions runiques. Cf. L. MUSSET, *Introduction à la runologie*, Paris, 1965, p. 181 sqq. Je remercie D. Lacroix d'avoir attiré mon attention sur cet important prélude nordique.

³⁰. Le dossier complet de cette oeuvre vient de nous être procuré par A. CRÉPIN, *Beowulf. Edition diplomatique et texte critique, traduction française, commentaire et vocabulaire*, 2 vol., Göppingen, 1991.

nourri d'aussi grands maîtres que Bède et qu'Alcuin, eux-mêmes riches de vastes bibliothèques monastiques³¹.

³¹. Le poème qu'a composé Alcuin sur son monastère d'York en est l'illustration et la preuve : P. GODMAN, *Alcuin : The Bishops, Kings and Saints of York*, Oxford, 1982. Cf. pour une présentation globale, J. CONTRENI, *The carolingian Renaissance : Education and literary Culture*, in R. MCKITTERICK (dir.), *The new Cambridge medieval History*, 2, c. 700 - c. 900, Cambridge, 1995, 709-757.

4 - CHANT RELIGIEUX EN LANGUE PROFANE (X^e-XI^e siècles)

Je crois qu'il faut poser la règle d'une interaction créatrice entre les deux mondes. C'est précisément dans les aires où le niveau culturel est le plus élevé que commence l'effort pour doter la langue vernaculaire (germanique ou romane) d'une *scripta*. Je n'insisterai pas sur les processus intellectuels complexes que requiert une telle révolution pour me contenter d'attirer l'attention sur le fait que c'est à Valenciennes, dans une prestigieuse abbaye carolingienne qu'est composée la *Cantilène de sainte Eulalie*, qui répond pour la première fois à la double caractéristique d'être un chant religieux et d'être écrite en langue profane, en ce sens que la *scripta* qui est employée est délibérément non latine, tout comme celle des *Serments de Strasbourg*³². Nous ne savons rien de la musique qui l'accompagnait, mais il y a tout lieu de penser qu'elle appartenait à la tradition ecclésiale. La versification en est peut-être d'ailleurs moins lointaine qu'on ne l'a parfois dit des premiers modèles ambrosiens (notamment au niveau de la perception des frontières de vers³³).

³². Mon sujet exclut que je rentre dans le détail de ces si débattues questions. Je renvoie simplement au commode recueil de R. WAGNER, *Textes d'études (Ancien et Moyen Français)*, Paris, 1964 et à l'étude de G. HILTY, *Les plus anciens textes français et l'origine du standard*, in P. KNECHT et Z. MARZYS (éd.), *Ecritures, langues communes et normes*, Neuchâtel-Genève, 1993, p. 9-16.

³³. Première esquisse à ce sujet par M. BANNIARD, *Formatage phonologique et*

Tout donne à supposer qu'il a existé dans cette période VII^e-X^e siècles une activité créatrice dont même si nous n'en discernons que des étincelles, il est licite de supposer qu'elle a été intense et étendue dans tous les domaines. C'est ainsi que nous avons hérité au tournant de l'an 1000 de différentes oeuvres poétiques, dont tout indique qu'elles étaient destinées à être chantées, le *Saint Léger*³⁴ et la *Chanson de sainte Foy*³⁵. L'une comme l'autre ont été composées dans un centre intellectuel actif (de grands monastères du Nord et du Sud) alors à son apogée³⁶. Elles font suite et elles répondent à des *Vitae* latines bien antérieures. L'ouverture de l'un comme de l'autre chant évoque d'assez près (surtout dans le cas du *Saint Léger*) une préface de Vie. Or, précisément ce chant reprend une *Vita* antérieure de deux siècles (elle a été rédigée aux alentours de 700) dont la rédaction était destinée à une large lecture collective³⁷. Sa latinité

frontière de vers, in *Champs du Signe*, t. 4, 1993, p. 119-130.

³⁴. J. LINSKILL, *La passion de saint Léger, Etude de la langue et du manuscrit de Clermont-Ferrand, suivie d'une édition critique*, Paris, 1937.

³⁵. E. HOEPFFNER et P. ALFARIC, *La chanson de sainte Foy*, t. 1, Strasbourg, 1926. L'organisation du poème vient d'être éclairée par L. ROSSI, *Cantar, canczun et fabla de cuzun : sur le sens du dernier vers de la Chanson de sainte Foy*, in *Mélanges M. BURGER*, Genève, 1994, p. 245-254

³⁶. Sur le monastère de Conques, cf. en dernier lieu le dossier réuni dans les *Saints méridionaux, De la légende à l'histoire, Annales du Midi*, t. 107, 1995.

³⁷. *Sancti Leudegarii Passio libri II auctore Ursino*, MGH, SRM, t. 5.

(*latinitas minor*) rend vraisemblable cette fonction³⁸.

Mais si le public profane du VIII^e siècle pouvait encore comprendre cette Vie quand elle lui était lue à haute voix, elle était trop longue pour relever d'une lecture publique intégrale. A mon avis, il fallait couper. Mais cela posait le problème de la recomposition : j'é mets l'hypothèse qu'il a été résolu en opérant un nouveau découpage qui préfigure celui du *Saint Léger* roman. A cette occasion, a été opérée une première conversion poétique : abréger, remanier, mettre en forme mémorisable, tout cela invite à supposer un chaînon manquant sous la forme d'une cantilène latine entre la *Vita* en prose et le poème du X^e siècle. Cette cantilène devait être découpée en strophes (préluant les laisses), et ses vers bâtis sur les principes rythmiques désormais bien établis (sous lesquels se dessinent sans difficulté les vers romans)³⁹. Je regarderai cela de plus près ailleurs.

Toutefois, nous avons glissé dans une situation ambiguë par rapport à mon

³⁸. Je renvoie à *Viva voce*, p. 255 sqq. et sur le concept de *latinitas minor* à M. BANNIARD, *Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers*, REL, t. 73, 1995, p. 213-230, p. 229-230.

³⁹. Je renvoie aux travaux de M. BURGER, *Recherches sur la structure et l'origine des vers romans*, Genève-Paris, 1957 et surtout à ceux de DAG NORBERG, *Les vers latin rythmiques du haut Moyen Age*, Stockholm, 1954 ; *Les vers latins iambiques et trochaïques et leurs répliques rythmiques*, Stockholm, 1988.

titre initial. Car, il s'agit de langue profane, mais de chant religieux. Mais une première observation s'impose : à qui était destiné le *Saint Léger*, sinon à un public profane ? J'irais un peu plus loin en supposant que le passage au vernaculaire ne correspond pas forcément à une popularisation complète du sujet. Car l'oeuvre est écrite dans une langue assez complexe ; elle développe des sujets historiques désormais loin des mémoires ; elle engage une démonstration politique très appuyée. De sorte qu'elle me paraît viser un public aristocratique assez restreint. S'agit-il de récupérer les nouvelles élites postcarolingiennes⁴⁰ ? C'est vraisemblable et si tel est le cas, c'est à un nouvel *ordo* social que s'adresse le rédacteur. Cela signifie que l'osmose entre message religieux et réception profane n'allait plus du tout de soi. Concessions par conséquent, autant qu'agression : à ce prix on pouvait solliciter l'attention des *milites* émergeant dans les niveaux supérieurs du pouvoir.

⁴⁰. Telles qu'elles se sont dégagées après le IX^e siècle. Cf. E. POLY, D. BOURNAZEL, *La mutation féodale, X^e-XII^e siècles*, Paris, 1980.

5 - ENCHANTEMENT PROFANE EN LANGAGE RELIGIEUX DETOURNE

Mais, comme je me plais à le répéter, toute action appelle une réaction. Je terminerai donc par quelques mots sur la première poésie lyrique d'oc, ouverte un siècle plus tard par Guillaume IX. Faut-il rappeler que c'est le premier poète lyrique de langue romane européen ? Je laisse de côté le problème de la priorité des *muwassahas* mozarabes, dont les premières attestations sont antérieures, car elles ne relèvent pas du même niveau littéraire⁴¹. Trois caractères ont étonné dans cette oeuvre et chez cet homme : 1) Non seulement il a une pratique poétique très élaborée, mais il l'a théorisée. Cela signifie que ce poète profane appartient pleinement à la classe des individus maîtres d'une *ars* ; 2) Son chant amoureux promeut la femme d'une manière originale, oscillant entre une sensualité flamboyante et une idéalisation mystérique ; 3) Sa vie de seigneur courtois s'achève sous l'habit d'un moine⁴². J'invite maintenant à considérer quelques données externes. Il est comte d'Aquitaine, à une époque où saint Martial de Limoges est à l'apogée de sa production en musique sacrée (production

⁴¹. La mise au point fouillée de P. BEC, *Nouvelle anthologie...*, p. 45 sqq. demeure précieuse.

⁴². D'aucuns ont exprimé leur scepticisme sur ce dernier point. Mais il est loin d'être seul à présenter de tels contrastes. Il descend en outre du fondateur de Cluny...

d'oeuvres, enseignement de la musique, copies de manuscrits...)⁴³. Poitiers elle-même est une terre de culture poétique et liturgiques (l'oeuvre de Venance Fortunat continue d'y rayonner). D'autre part, si l'on prend le quadrilatère Poitiers-Limoges-Toulouse-Narbonne, on a affaire à un centre de gravité culturel⁴⁴, langagier⁴⁵ et religieux⁴⁶, dont la partie Sud est en pleine effervescence aussi (contacts avec le monde d'Al-Andalus⁴⁷). Ce Guillaume IX descend du fondateur de l'abbaye de Cluny, alors à l'apogée aussi de son rayonnement. Linguistiquement enfin, il y, aux alentours de l'an mil, deux siècles que l'occitan précoce a émergé du latin parlé tardif⁴⁸.

⁴³. Comme l'ont montré les travaux de J. CHAILLEY, *L'école musicale de saint Martial à la fin du XI^e siècle*, Paris, 1960.

⁴⁴. C'est la zone-berceau de la poésie lyrique d'oc.

⁴⁵. Là aussi vit le dialecte de référence pour les poètes d'oc, que les *Razos de trobar* et les Catalans nomment le *lemosin* (même si dans la réalité la langue, comme la graphie, sont supra-dialectales). Cf. les dernières recherches de R. ROHR, *Untersuchungen über den Ausgangsdialekt der altprovenzalischen Dichtungssprache*, in ESTUDIS ROMANÀNICS, t. 13, 1963-1968, p. 243-268.

⁴⁶. Les travaux les plus récents détectent les prodromes de débats religieux intenses dès le X^e siècle. Cf. P. BONNASSIE et R. LANDES, "Une nouvelle hérésie est née dans le monde", in M. ZIMMERMANN (dir.), *Les sociétés méridionales autour de l'an Mil*, Paris, 1992, p. 435 sqq. (c'est le premier catharisme, qui n'est pas encore figé en dualisme - je remercie P. Bonnassie de ces précisions).

⁴⁷. Cf. *Islam et chrétiens du Midi*, *Cahiers de Fanjeaux*, t. 18, 1983.

⁴⁸. Cf. M. BANNIARD, *Naissance et conscience de la langue d'oc (VIII^e/IX^e siècles)*, in *La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil*, Colloque de Barcelone, 1987 (conjoint avec le CNRS), in *Actes publiés par la Generalitat*

Certes, tous ces facteurs n'expliquent pas le génie créatif de Guillaume. Mais nous sommes historiquement entré dans une période de renouvellement : de nouveaux lignages tentent de se frayer un chemin vers les puissants (les *milites* existent). C'est le temps où les espaces s'ouvrent à de nouvelles identités. Guillaume prend position dans ce chamboulement en affirmant ses prérogatives aristocratiques : militairement, il n'en a guère besoin (sa famille est pluriséculairement dominante) : mais intellectuellement, il force sa place entre les parvenus de la guerre et les héritiers de la domination ecclésiastique. Car, en fait, c'est un *litteratus*. Son art de la composition est une réponse ultra-savante aux progrès de l'hymnologie religieuse (séquences, tropes). Je ne dis pas qu'il les imite, au sens strict. Mais il a une vision aussi complexe de la langue de la poésie profane que peut l'être formellement celle de la poésie religieuse. Qui plus est, il se place ainsi à des années-lumières des chansons profanes populaires. Ce grand seigneur mépriserait un *cantus* aussi humble que la cantilène de saint Faron, fût-elle chantée en latin. C'est ainsi que paradoxalement, sa poétique profane se place dans la perspective du chant religieux, dans la mesure où elle privilégie les codes savants.

J'irais volontiers un peu plus loin en considérant les thèmes. J'ai parlé d'action et de réaction. On s'est beaucoup interrogé sur les origines de l'amour courtois. Quelle que soit la complexité des facteurs mis en jeu (le coeur humain ne se laisse pas analyser en quelques lignes), il apparaît qu'elle relève de la mise en place d'une étiquette complexe autour du culte de la femme⁴⁹. Même chez Guillaume, fût-ce sous l'aspect d'une provocation verbale, les aspects mystérieux ne sont pas absents (ne serait-ce que parce qu'est requise une discipline poétique pour accéder aux clefs de l'initiation). La chair passe ainsi par le verbe. Est-on si loin, au prix d'un joli renversement, de la thématique religieuse⁵⁰ ?

⁴⁹. Je me réfère aussi, mais d'un peu loin tout de même, à R. NELLI, *L'érotique des troubadours*, Paris, 1963.

⁵⁰. La problématique que j'aborde ici vient de faire l'objet d'une enquête épistémologique approfondie, en suivant un autre point de vue par M. ZINK, *Le Moyen Age et ses chansons ou un passé en trompe-l'oeil*, Paris, 1996. Il y est procédé à une opportune remise à plat des préjugés qui président à la lecture des textes dans leurs rapports aux catégories "populaire", "médiéval", "vernaculaire", "latin" ... : opportun dépoussiérage, même s'il contribue à nous priver d'un agréable confort intellectuel.

6 - REPULSIONS NORMALES ET ATTRACTIONS ETRANGES

Je conclus à présent sur l'ensemble. La division des disciplines universitaires et la répartition commode des chronologies scolaires conduisent à un certain appauvrissement intellectuel. Du III^e au X^e siècle, non seulement naît le Moyen Age, non seulement naissent les langues et les cultures romanes, mais continue de façon intense le processus immémorial par lequel l'esprit humain exerce son activité créatrice. L'apparition du chant religieux (désormais chrétien) se fait certes au détriment du chant profane (désormais païen). Mais le chant religieux et le chant profane interfèrent naturellement aussi longtemps que la langue parlée demeure latine. Quant cette situation cesse, les échanges ne cessent pas pour autant, mais cette fois ils prennent des voies encore plus variées, jusqu'à celles que suivit par l'élite la plus exigeante. L'histoire - déjà complexe - se ramifie au XI^e siècle. Je m'arrêterai donc là, en espérant avoir apporté quelques éléments concrets à une thèse un peu hardie dont je redoute qu'on ne dise que j'ai fait, comme Guillaume IX, un poème avec rien.